

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EXERCICE 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE DIX-SEPT JUIN

Sur convocation régulière, l'assemblée générale annuelle mixte s'est tenue ce jour, VENDREDI 17 JUIN 2022

A 10 heures, l'appel des adhérents fait ressortir 33 voix présentes ou représentées. L'assemblée générale peut valablement siéger et voter.

### I- VOTES SUR LE RENOUELEMENT DU MANDAT DE DEUX ADMINISTRATEURS(TRICES)

Les administrateurs (trice) Suzanne DE CHEVEIGNE et Raphaël MICHEL prennent la parole à tour de rôle afin d'affirmer leur implication respective dans l'association et leur candidature à ce renouvellement.

A l'unanimité des voix présentes ou représentées les renouvellements des mandats d'administrateurs pour Suzanne DE CHEVEIGNE et Raphaël MICHEL sont votés.

### II - COOPTATIONS DE DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS(TRICES)

Ces deux personnes ont intégré le conseil d'administration depuis plusieurs mois et doivent être confirmées dans leur poste par l'assemblée générale.

Julie BOUERI est présentée par Estelle VENTOURA qui détient son pouvoir, et Pierre BORGHI a exprimé ses convictions pour ce poste.

A l'unanimité des voix présentes ou représentées, ces deux administrateurs sont cooptés.

### III - RAPPORT MORAL

Le rapport moral est présenté par Estelle VENTOURA qui souligne notamment, combien l'association, (gouvernance, salariés, volontaires, bénévoles) a été sur la brèche et sur plusieurs fronts, avec conscience et opiniâtreté, ce qui a permis un résultat positif sur le plan financier, malgré plus de deux ans, de pandémie, et grâce à une bonne cohésion à tous les niveaux qui a permis de tenir le cap.



Elle rappelle que l'année écoulée a permis notamment une bonne avancée en matière de réflexion sur la politique salariale, la prise en compte des difficultés et pénibilités physiques et morales des salariés. A noter en outre le développement sur 2 nouveaux départements : Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes, et un accompagnement soutenu et continu auprès des habitants, et des jeunes volontaires.

Après échange, ce rapport moral qui est annexé au présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

#### **IV - RAPPORT D'ACTIVITE SUR L'ANNEE 2021**

La Directrice régionale, Anne Claire BEL prend la parole et expose :

Sur les 36 salariés de notre association 35 sont en CDI avec une parité totale homme/femme, la parité et la lutte contre le précarisation des emplois étant au cœur de nos préoccupations.

Les chiffres clés sont évoqués :

2.239 ménages accompagnés en individuel ou collectif  
807 diagnostics techniques établis  
260 médiations accomplies  
303 interventions techniques effectuées  
203 animations collectives menées  
485 professionnels formés

Il a été rappelé que l'ARA était une démarche modulable et que dans le cadre du projet associatif, la transition écologique avait pris une place importante avec des actions de lutte contre la précarité énergétique ou l'animation de formations de sensibilisation à destination des professionnels.

L'axe habitat santé est en plein développement, ainsi que les accompagnements collectifs des habitants : les bricothèques, les outillthèques et le bricobus mis au service du collectif ont permis aux habitants d'apprendre les gestes techniques pour être ensuite en autonomie dans leur logement.

Une vidéo très vivante réalisée par les volontaires de l'association, est projetée et permet d'évaluer le travail et l'ambiance sur les chantiers auprès des habitants pour compléter le rapport d'activité et mettre en lumière l'axe jeunesse développé par l'association.

Après échange, ce rapport d'activité, qui est annexé au présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

EV



## V - RAPPORT FINANCIER exercice 2021

Les volontaires européens et la Directrice ont réalisé une vidéo ludique en introduction de la présentation du rapport financier afin de donner une dimension compréhensible à ce que représentent un compte de résultat et un bilan.

Cette projection a eu le mérite de rendre accessible la compréhension du compte rendu financier qui confirme :

- un résultat financier à hauteur de 61.630 € et ce, malgré tous les problèmes liés à la pandémie
- des produits d'exploitation en hausse en termes de facturations et de subventions et des charges d'exploitation en hausse par rapport à 2020 en raison de la reprise de l'activité
- une vigilance à maintenir malgré ce résultat positif au regard des prêts souscrits à rembourser.

INTERVENTION DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES, Madame Carine RIGAUX, du Cabinet SOMARA :

Celle-ci expose et confirme les résultats de ce rapport, après vérifications, et selon les nouvelles dispositions de la loi.

Après débat, ce rapport financier, qui est annexé au présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

## VI - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, vote le report de l'affectation du résultat positif de SOIXANTE ET UN MILLE SIX CENT TRENTE EURO (61.630), en report à nouveau sur l'exercice suivant, à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

## VII- MISE A JOUR DES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

La présidente commente les divers articles ayant subi des modifications. Après échange il apparaît que certains points sont à revoir.

A l'unanimité des voix présentes ou représentées, cette résolution est reportée, pour présenter un nouveau projet, lors d'une assemblée générale extraordinaire prochaine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, L'Assemblée Générale est clôturée, à 11 heures 30, par la Présidente.

La Présidente

Estelle VENTOURA

**COMPAGNONS BATISSEURS**

**PROVENCE**

7, Rue Edouard Pons

13008 MARSEILLE

Tél. 04 91 50 03 83 - Fax 04 91 50 04 64

Siret : 319 050 167 00083

La Secrétaire

Fabienne TROST

